Estonie: demande d'adhésion

1997/2177(COS) - 24/03/1999

La commission a adopté les rapports sur les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion par l'Estonie. De manière générale, le rapport souligne les difficultés restant à surmonter mais se félicite des progrès accomplis. Il insiste pour que les réformes mises en oeuvre s'accompagnent de mesures visant à en atténuer les conséquences sociales. Le rapport de M. Jörn Johan DONNER (PSE, FIN) se félicite de l'abolition de la peine de mort par l'Estonie en mars 1998 et accueille avec satisfaction les amendements à la loi sur la citoyenneté, qui ont aligné la législation de l'Estonie sur les normes de l'OSCE. Soulignant l'importance pour l'Union européenne de l'établissement de frontières extérieures sûres, le rapport demande une ratification rapide de l'accord frontalier signé entre l'Estonie et la Russie.